

Rôle des médecins traitants

Le médecin traitant **peut être un médecin généraliste ou spécialiste, qu'il soit conventionné secteur 1 ou secteur 2.**

Il peut exercer seul, au sein d'un cabinet de groupe, dans un centre de santé ou encore à l'hôpital.

Tout médecin inscrit au Conseil de l'Ordre peut être **médecin traitant**. Il peut être votre médecin de famille ou un autre médecin.

- Médecin généraliste
- Médecin spécialiste
- Médecin libéral
- Médecin hospitalier
- Médecin urgentiste
- Médecin salarié d'un centre de santé

Au cœur du **parcours de soins coordonnés**, le **médecin traitant** joue un rôle central dans le suivi médical personnalisé et coordonné du patient.

En effet, le **médecin traitant** :

- Assure les soins et la prévention de 1^{er} niveau
- Coordonne les soins et s'assure du suivi médical optimal du patient
- Oriente le patient dans le **parcours de soins coordonnés**
- Centralise toutes les informations dans le dossier médical du patient
- Établit le protocole de soins pour les patients atteints d'une affection longue durée (ALD)

Pour les agents des collectivités territoriales :

- Il prescrit les arrêts de travail pour maladie ordinaire (CMO)



Modèle de certificat
médical de mise en c

- Il prescrit le temps partiel thérapeutique (durée + quotité + modalités d'application)



modèle certificat
médical medecin tra

- Il prescrit les arrêts pour les autres congés (CLM, CLD, CITIS, etc...)
- Il prescrit les reprises de travail



Modèle de certificat
médical de reprise.p